

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 25 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00183 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours **direct de recrutement d'un (01) élève Aide Archiviste au profit des personnes vivant avec un handicap auditif, session 2020.**

Ce sont :

**AIDES ARCHIVISTES (AUDITIFS)**

**ADMISSIBLES**

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	N°CNIB	RECEPISSE	DATE NAISS.
1	OUEDRAOGO BARNABE ALBAN BORIS S.	B10232134	2610_0857_3567_5184	11/06/91
2	YAMEOGO KASSOUM	B10019857	2610_4271_4190_7940	01/01/87

Arrêté la présente liste à 2 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les inscrits des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général



**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 25 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00182 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours **direct de recrutement d'un (01) élève Aide Archiviste au profit des personnes vivant avec un handicap physique, session 2020.**

Ce sont :

**AIDES ARCHIVISTES (PHYSIQUES)**

**ADMISSIBLES**

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	N°CNIB	RECEPISSE	DATE NAISS.
1	BARRY AMADOU	B12861469	2610_2836_7160_2934	31/12/87
2	DAOUROU DAKENE	B5042232	2610_9048_3612_8714	01/01/87
3	GUISSOU MARIE ROSE	B11049269	2610_7540_9567_7310	01/01/85
4	HIEN CATHERINE	B5585586	2610_1540_7296_9381	24/04/87
5	KABRE MARIAM	B5504563	2610_3402_5209_1639	31/12/95
6	MANDO KOTIME	B4984666	2610_5437_1978_7864	31/12/88
7	OUEDRAOGO JACQUES	B6321137	2610_1586_2605_7135	03/05/89
8	SANFO SANATA	B10742700	2610_6471_4129_0249	22/11/88
9	TARAMA DAOUDA	B4554977	2610_0543_7124_8549	31/12/94

Arrêté la présente liste à 9 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les inscrits des autres régions.

**AIDES ARCHIVISTES (PHYSIQUES)**

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



*[Signature]*  
**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon